# INFOS BREVES
# ANALYSE DU MOUVEMENT C1-2021

Je vous prie de trouver ci-joint une synthèse du mouvement C1-2021 résultant de l'appel à candidatures sur les postes comptables C1-2021. C'est le deuxième mouvement qui obéit à de nouvelles règles de gestion nationales avec le recours à la procédure de nominations au choix des Comptables.

Le volume des mouvements continue de baisser (113 contre 171 en 2020 et 252 en 2019); le mouvement 2021 comporte 56 nouveaux comptables (24 AFIPA, 13 IP, 19 IDIV) dont des cadres repositionnés sur des postes comptables. Plus de 40 % des nouveaux comptables sont des AFIPA affectés principalement sur des postes HEB et HEA.

Les 113 affectations de Comptables se répartissent entre les grades suivants : 39 AFIPA dont 12 HEB (100%), 49 IDIV et 25 IP.

Vingt deux comptables ont changé de métier soit près de 20 % du mouvement 2021 (pourcentage stable par rapport à 2019). Quarante six cadres ont changé de département soit 41 %.

Les mouvements ont concerné 83 postes assurant des missions fiscales soit près des deux tiers des postes. Il est à noter que les 3 grades sont représentés et qu'une logique de grade s'affirme de plus en plus pour les postes C1. Nous devons rester vigilants sur les effets pervers des nouvelles modalités de recrutement au choix freinant les changements de métiers (mobilité fonctionnelle) et la priorité des cadres locaux sur les cadres extérieurs par les mouvements internes locaux (mobilité géographique) limitant les possibilités de choix pour les cadres même si la recherche d'une fidélisation des cadres peut présenter des atouts.

Nous avons eu des remontées de certains adhérents qui ont vécu douloureusement ce nouveau mode de recrutement. En effet, la participation à un entretien demande une préparation en amont, un engagement fort. Nous avons d'ailleurs apporté un soutien en ce domaine aux adhérents qui le souhaitaient. Les nouvelles modalités de recrutement permettent de laisser entrevoir un espoir de sélection notamment sur des postes à indice élevé (HEA ou HEB) où les conditions pour postuler sont désormais plus larges. Le fait de ne pas être recrutés et de ne pas avoir eu un retour personnalisé et détaillé de leur entretien leur a laissé penser qu'ils avaient été reçus uniquement pour faire nombre.

Le CRCCP est à vos côtés pour vous accompagner dans l'exercice de vos missions rendu de plus en plus difficile par la crise sanitaire. Comme toujours, toutes les réflexions, remarques ou observations sont les bienvenues via le site http://www.comptable-etat.fr ( rubrique « contactez nous »).Vous pouvez également consulter les comptes rendus d'audiences pour avoir un éclairage le plus actuel possible sur la gestion des comptables et l'actualité de nos métiers.

Très cordialement,

Brigitte OLLIVIER

Présidente du CRCCP

**17/02/2021**